



Synthèse du Rapport final

523 EEI ECPM

Étude des effets et de l'impact du projet d'Éducation aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort d'ECPM – 2014-2023

Date : Janvier 2023

Autrices : Kadiatou Konaré & Aude Paulmier



K-Konseil, 9 Passage Panama,
69002 Lyon

kadiatoukonare@hotmail.fr

paulmier.aude@gmail.com

Éléments contextuels

LE PROGRAMME OBJET DE L'ÉTUDE

Association militante Loi 1901, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) ambitionne de « renforcer la coopération des acteurs de l'abolition (société civile, acteurs politiques, juridiques, culturels, éducatifs et médiatiques) afin d'accélérer l'abolition universelle de la peine de mort. Aujourd'hui, l'association a pour objet d'organiser et de soutenir toute action qui permette de lutter contre la peine de mort dans le monde et de promouvoir son abolition universelle. Dans cette optique, l'association se donne pour mission de « fédérer, renforcer, plaider et éduquer pour aboutir, ensemble, à l'abolition universelle de la peine de mort », et place la mission de sensibilisation et d'éducation à l'abolition du plus grand nombre au cœur de son action.

A partir de 2014, soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), ECPM a structuré son programme éducatif initié 5 ans plus tôt, « Éduquer aux droits de l'Homme et à l'abolition de la peine de mort », en vue d'édifier et de promouvoir une culture de l'abolition en France, et, plus largement, d'éduquer les jeunes aux droits humains. Depuis, le programme a connu 3 phases (9 ans), correspondant chacune à un triennal de financement de l'AFD. La 3ème phase du programme (2020-2023) arrivant prochainement à terme dans un contexte concomitant à l'élaboration du futur projet stratégique de l'association, ECPM a fait le choix de concentrer le travail évaluatif sur **une réflexion relative aux effets et aux impacts de son programme éducatif**, et plus particulièrement sur le premier et le troisième objectifs spécifiques du projet, à savoir la sensibilisation des jeunes en France et l'échange d'expertise et de bonnes pratiques hors du territoire national.

Le programme en un clin d'œil

300 interventions scolaires auprès de **13 000 jeunes scolarisé-es** en France, de la 4ème à la terminale (dont 2 000 en région) depuis 2009

12 325 personnes touchées depuis 2014 (éducation formelle, non formelle, équipes éducatives...)

36 personnes aux profils divers ont pu partager leur histoire avec des élèves

Près de **300 établissements partenaires** (établissements scolaires, sociaux ou pénitentiaires)

16 structures membres du Réseau International d'Éducation à l'Abolition (RIEA), dont deux en cours d'intégration

5 éditions du concours international « Dessine-moi l'abolition »

L'étude en quelques chiffres

5 enquêtes quantitatives lancées

7 sessions de sensibilisation observées en France et en Allemagne

1 328 questionnaires « jeunes » et « personnes placées sous main de justice » étudiés parmi lesquels **48%** de personnes de genre féminin

35 personnes entendues dans le cadre d'entretiens individuels

5 focus groups réalisés

Au total, l'étude a rassemblé et analysé les témoignages et retours de **1 455 personnes**

Sur l'ensemble des personnes entendues lors d'entretiens, **68%** sont des femmes

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le programme *Éduquer*, de par les objectifs de changements sociétaux qu'il poursuit depuis le démarrage de son financement par l'AFD (favoriser l'émergence d'une conscience citoyenne sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort au sein de la société française ; encourager l'exercice d'une citoyenneté active sur les droits de l'homme et l'abolition de la peine de mort ; contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture de l'abolition en France), s'inscrit plus spécifiquement dans une logique d'accompagnement au changement social dans la durée, grâce au renforcement des capacités d'action individuelles et collectives.

Cet aspect se traduit par le renforcement du pouvoir d'agir, par la proposition de parcours d'engagement, ou encore par l'appui aux acteur-ices éducatif-ves. **Il se matérialise par le triptyque « Savoir – Comprendre – Agir »**, qui guide l'ensemble des actions éducatives du champ de l'ECSI, qui concourent à améliorer la société en influençant les membres qui la composent (acquisition de savoirs, évolution des représentations, modification des comportements).

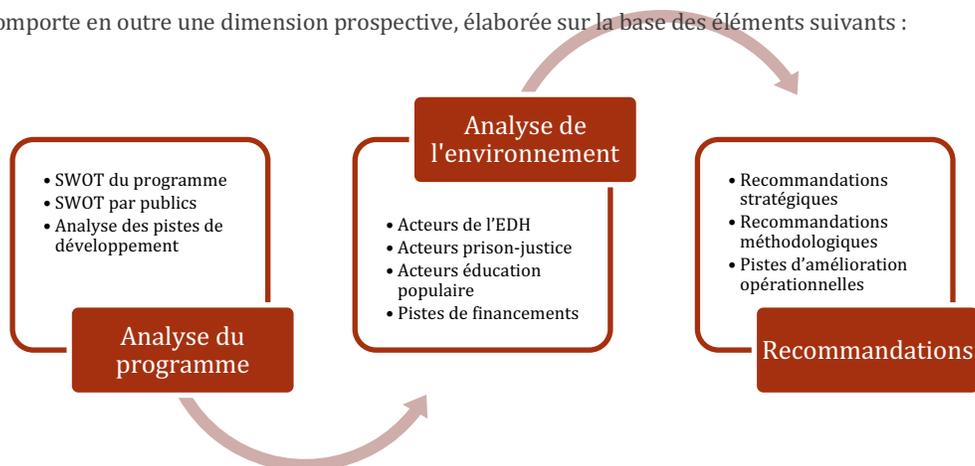
Grille d'analyse

En l'absence de référentiel des changements visés/ attendus et d'outils de mesure des effets internes à ECPM, la mesure de l'appréciation des effets et de l'impact du programme *Éduquer* sur ses différents publics repose sur une grille d'appréciation proposée par les consultants et synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Échelle d'appréciation des effets	Effets (changements observés)			Effets transformateurs	
	-1	0	1	2	3
Interprétation	Effet négatif	Effet neutre	Effet positif	Effet transformatif	Effet systémique
Signification	Effet entraînant des conséquences négatives pour les individus ou l'organisation	Absence d'effet	Effets considérés comme apportant une plus-value au niveau individuel ou organisationnel	Transformation du système de valeurs des individus ou renforcement de la structure dans la durée	Mise en mouvement et implication sociale
			Savoir	Comprendre	Agir
Échelle d'appréciation de l'impact	-1	0	1	2	3
Interprétation	Négatif	Neutre	Positif	Transformatif	Systémique
Signification	Impact négatif	Absence d'impact	Impact moyen, mais existant	Impact positif	Impact très positif

Dimension prospective

L'étude comporte en outre une dimension prospective, élaborée sur la base des éléments suivants :



PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

Principales conclusions de l'étude

UNE PERTINENCE CONFIRMÉE : COHÉRENCE DES POSTULATS DE DÉPART ET PERTINENCE DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION

Des postulats cohérents

Cette étude confirme les postulats de départ d'ECPM. **Les actions d'éducation à l'abolition participent pleinement à la construction citoyenne** : elles font réfléchir aux situations d'exclusion, nourrissent la réflexion sur différentes formes de rejet et de discriminations, sur le respect et le vivre ensemble, ce que les effets et les impacts du projet attestent. Elles témoignent effectivement de l'indivisibilité des droits humains, ce qui en revanche n'est pas systématiquement intégré par les différents publics au terme d'un seul cycle d'intervention.

Les pratiques d'éducation aux droits de l'Homme (EDH) en France, dont fait partie l'éducation à l'abolition, restent relativement fragiles dans le cadre de l'éducation formelle malgré l'importance politique qui lui est accordée : ce postulat pourrait être nuancé au regard des évolutions du secteur depuis 2015, mais il reste valable pour plusieurs raisons :

- **L'implication dans l'EDH dépend aujourd'hui toujours grandement de l'impulsion donnée au niveau académique et de la volonté des enseignant-es** (dont certain-es s'avèrent frileux-euses compte tenu des débats soulevés par les thématiques des droits humains, quand d'autres s'engagent corps et âme dans leur défense et leur promotion) et prend donc une forme très hétérogène.
- Les enseignant-es qui accueillent régulièrement des interventions d'ECPM (chaque année ou tous les deux ans) semblent traiter assez spontanément le sujet au travers de leurs cours, sans nécessairement recourir aux outils d'ECPM. **Leur sensibilisation permet de faire de la PdM un sujet "intégré", abordé assez naturellement.** Plusieurs d'entre elleux mettent en place des travaux dans la continuité des interventions (rédaction d'articles etc.). Toustes insistent en revanche sur le fait que **l'intervention représente une véritable plus-value pour plusieurs raisons** :
 - **La PdM est un sujet sensible et recourir à un acteur externe évite le mélange des genres** (ce n'est pas le professeur-e qui partage son opinion ; cela permet de partir d'une base « neutre ») et peut aussi permettre plus d'écoute et d'ouverture d'esprit de la part des élèves. Iels ne l'aborderaient pas forcément autant en détails seul-es pour ces raisons et non en raison du manque d'appropriation des outils ;
 - **Les jeunes sont "touché-es" que l'on prenne le temps de venir les rencontrer**, cela leur donne le sentiment de "participer à quelque chose" ;
 - **Les interventions ouvrent une parenthèse dans le temps scolaire** et cassent la routine ;
 - **Pour les professeur-es, cela permet une charge de travail en moins** (même si les interventions demandent de la logistique et de l'organisation) ;
 - **La présence d'un-e témoin est le point d'orgue des interventions et l'incarnation du sujet constitue une plus-value considérable.**
- **Les acteur-ices de l'EDH en France se sont diversifié-es et outillé-es**, et proposent un certain nombre de ressources et de méthodologies d'intervention à destination des publics de l'éducation formelle, néanmoins iels **restent peu nombreux-euses, concentré-es dans les grands pôles urbains, dépendant-es de la demande, et font face, au même titre qu'ECPM, à une problématique de disponibilité et de moyens pour répondre à cette dernière.** Iels peinent souvent à faire émerger leurs offres à grande échelle et/ou à mettre en œuvre des dynamiques de complémentarité (que ce soit en termes d'outils produits, de sujets traités, de zone géographique ou de publics).

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

Les échanges et le transfert d'expertise sur l'éducation à l'abolition dans un cadre international permettent de multiplier et diversifier les actions sur le terrain et d'améliorer leur impact. Ils impulsent une dynamique de mobilisation - notamment de la jeunesse - en faveur de l'abolition universelle dans le monde et promeuvent la citoyenneté mondiale au travers d'activités conjointes. Leur impact, à ce stade, se matérialise en revanche beaucoup plus à l'international qu'en France - si ce n'est au travers du concours « Dessine-moi l'Abolition ».

La question de la lutte contre les inégalités de genre est intrinsèque à la défense des DH que promeut ECPM. La thématique est donc naturellement intégrée dans les sujets traités globalement par l'association et, dans une moindre mesure, au travers du Programme Éduquer. Si une attention est portée au fait de ne pas renforcer les inégalités de genre (pas de stéréotype de genre, représentation des femmes etc.), cette problématique n'est aujourd'hui pas abordée en profondeur avec les jeunes (ce sujet n'étant pas l'objectif principal du programme) et les retombées en matière d'appropriation ou de réflexion sont donc timides. La participation globale des garçons semble par ailleurs légèrement plus importante que celle des filles, un sujet qui méritera d'être adressé dans la suite du programme.

Au cours de la dernière tranche, des passerelles ont commencé à être mises en place en lien avec des associations de défense des droits LGBTQI+ ; une démarche qui semble porteuse. **Le programme Éduquer contribue à éveiller les consciences des jeunes sur d'autres rapports de domination liés notamment aux origines géographiques et sociales.**

Les « familles » constituent l'agent principal de socialisation civique et politique des enfants et des jeunes : la connaissance, l'intérêt, l'adhésion à la cause abolitionniste ou aux droits humains, mais plus largement l'ouverture d'esprit et la curiosité pour les sujets de société dépendent en effet grandement du milieu socio-familial. Les interventions combinées sur les jeunes et sur le grand public, ainsi que l'ouverture des activités à destination des jeunes à leur famille trouvent ici tout leur sens, bien qu'elles ne se soient que peu matérialisées au cours des 9 années du programme.

Enfin, les liens entre les différents niveaux de sensibilisation : sensibilisation grand public (événements – effets quantitatifs plus qualitatifs), sensibilisation de publics scolaires (effets qualitatifs et quantitatifs), sensibilisation en PJJ/prison (effets moins quantitatifs mais plus qualitatifs) **sont cohérents.**

Une évolution du format et des publics en réponse aux besoins repérés

L'évolution du format avec un volet "théorique" puis un témoignage est largement saluée : le volet théorique permet une contextualisation, une amorce de réflexion et la communication d'informations clés tandis que l'incarnation et le caractère profondément humain du témoignage permettent de rendre le sujet plus "concret et palpable", d'illustrer et d'ancrer ce qui a été vu de façon plus tangible. Le format est, selon les enseignant-es, à la fois difficile à mettre en place du fait de la durée d'intervention (2h soit deux créneaux de cours), et nécessaire pour pouvoir aborder pleinement le sujet.

Les cycles multipliant les activités – ciné-débat, concours de dessins (UDP, PJJ, etc.) – permettent de ré ancrer le sujet et semblent avoir encore plus d'impact.

Le concours de dessins, pour sa dimension internationale, sa "mise en pratique », et les dimensions de production, d'appropriation et de rappel des concepts ainsi que son caractère valorisant pour les participant-es (et notamment les lauréats) est largement plébiscité. C'est un outil phare du programme qu'il convient de continuer à développer.

Le choix d'avoir travaillé avec des associations partenaires, disposant d'une expertise complémentaire à celle de l'équipe semble très pertinent : interventions conjointes avec DCL et l'AfVT suite aux attentats, par exemple. **La création de campagnes thématiques (« S'aimer n'est pas un crime ») est également porteuse.** Ces alliances et thématisations permettent de varier les approches, de renouveler le sujet, de répondre aux préoccupations contemporaines des publics visés et de fournir des arguments additionnels en faveur du déploiement des interventions d'ECPM auprès des jeunes. Cela nécessite en revanche d'être accompagné (formation des intervenant-es et pédagogie

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

auprès des professeur-es notamment) pour être bien transmis, compris et approprié, et pour lever les éventuels freins à la mise en œuvre (complexité des problématiques, prisme militant).

Bien que certains partenaires souhaitent parfois un peu plus d'anticipation, **la souplesse d'ECPM pour l'organisation des activités et l'adaptabilité de l'équipe sont largement soulignées** ; ces facteurs ont ainsi permis de mettre en place de nombreux dispositifs "sur-mesure" avec une combinaison d'activités qui ont bien fonctionné (Valenton, Villepinte etc.) et sont plébiscitées - mais très chronophages pour l'équipe.

L'extension des activités de sensibilisation au public placé sous main de justice (PPSMJ) est pertinente, mais a finalement été encore peu développée, tout comme la formation des VSC-bénévoles et le déploiement régional. Elle semble s'être faite au grès des opportunités et les initiatives ne se sont pas toujours pérennisées, faute de temps pour entretenir les relations partenariales (débriefings, rencontres etc.) et faute de moyens humains pour assurer des interventions auprès de publics spécifiques et/ou dans des lieux éloignés.

Si la création du RIEA est pertinente, sa place au sein d'ECPM pourrait être clarifiée et le réseau plus investi afin d'en tirer tout le potentiel, ce qui nécessite plus de moyens humains et financiers consacrés à ce sujet. En effet, bien que le réseau se veuille co-porté par les membres (ces derniers sont consultés sur les priorités et orientations - cf. réunion en parallèle du Congrès mondial - et les décisions sont prises collégialement), c'est ECPM qui, aujourd'hui, porte la dynamique. Les réunions et ateliers sont à ce jour peu fréquents et les activités – conjointes ou non – ont par ailleurs été largement limitées au cours de la dernière tranche du fait la pandémie COVID19. Si le programme a permis la création du réseau et l'engagement de plusieurs structures dans la mise en place d'activités d'ECSI, les membres peinent maintenant à passer « du principe » à « la concrétisation », notamment du fait de moyens limités. En dehors du concours international de dessins, qui donne corps au réseau, l'identité du RIEA semble être encore en construction et le réseau n'a pas encore atteint une phase de maturité permettant un déploiement massif d'activités.

UN PROGRAMME EN PLEINE STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT QUI NÉCESSITE DE MIEUX TENIR COMPTE DES EXPÉRIENCES PASSÉES

Au cours du dernier triennal et en dépit des aléas externes, **la diversification des activités, outils et des publics, la mobilisation de témoins, le développement du concours de dessin etc. ont clairement contribué à améliorer les impacts du programme. La mise en œuvre de celui-ci doit en revanche encore relever plusieurs défis, plus ou moins prononcés selon les domaines.**

A l'exception des membres du RIEA, les partenaires ont tous changé depuis le 1^{er} triennal, et peu de partenariats s'inscrivent dans la durée, obligeant l'association à redéfinir à chaque triennal, et parfois en cours de triennal, les logiques partenariales. Cette instabilité impacte son efficacité, occasionne une surcharge de travail et fragilise son positionnement.

Le programme s'est clairement structuré au fil des ans mais n'a pas encore atteint un niveau de maturité dans ce domaine : des outils pédagogiques ont été créés (vidéo, guide etc.), le format a évolué et les équipes ont identifié les activités qui fonctionnent bien, ainsi que ce qui ne fonctionne pas. En revanche, en dehors des questionnaires, il semble exister peu de temps de débriefing et de suivi avec les différentes parties prenantes (communes, enseignant-es etc. mais également témoins.), peu de leçons ont été tirées du COVID19 et les bonnes pratiques (expérience avec le RIEA, interventions auprès des jeunes, créations des enseignant-es) ne sont aujourd'hui pas documentées.

Le programme, d'une manière générale, opère assez peu de capitalisation des bonnes pratiques. L'équipe est très prise par la gestion programmatique et l'animation des interventions et ne dispose ni de temps ni de cadre pour prendre du recul sur ses pratiques, mieux appréhender et connaître ses publics (baseline), et affiner sa stratégie ainsi que ses outils de suivi-évaluation. Cela peut expliquer qu'une partie des constats et conclusions de cette étude fait écho à plusieurs constats, conclusions et recommandations des évaluations précédentes.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

DES EFFETS MULTIPLES ET DES IMPACTS POSITIFS

De nombreux effets positifs et des impacts transformatifs sur les publics cibles et intermédiaires

L'impact du programme sur les différents publics, au regard des objectifs fixés par l'organisation, est considéré positif dans sa globalité, et s'approche du transformatif.

Les interventions pédagogiques génèrent de nombreux effets positifs, voire transformatifs sur les publics cibles (jeunes scolarisés, VSC, stagiaires, PPSMJ) et sur la communauté éducative. Le programme génère des apports très concrets dans le cadre de "l'éducation morale et citoyenne", des "parcours citoyens" en milieu scolaire, et dans l'éducation informelle, et permet de balayer de nombreux sujets liés aux droits humains.

En moyenne, le degré d'impact du programme sur les « jeunesses » est de caractère transformatif, atteignant même un niveau systémique pour les jeunes mobilisé-es et les jeunes en difficulté. Cela signifie que ces deux catégories constituent les publics les plus positivement impactés. Le programme favorise la prise de conscience et l'évolution des points de vue relatifs à la peine de mort chez les jeunes, qui s'en font les vecteurs dans leur environnement. Si le pouvoir d'agir de catégories de public spécifiques est renforcé (jeunes mobilisé-es, jeunes en difficulté), il reste relatif chez les autres catégories de jeunes.

Le degré d'impact sur la communauté éducative est globalement considéré comme transformatif, et revêt un caractère systémique pour l'équipe d'ECPM (bénévoles/ services civiques). D'une manière générale, le programme permet de renforcer les équipes éducatives pour aborder la question des

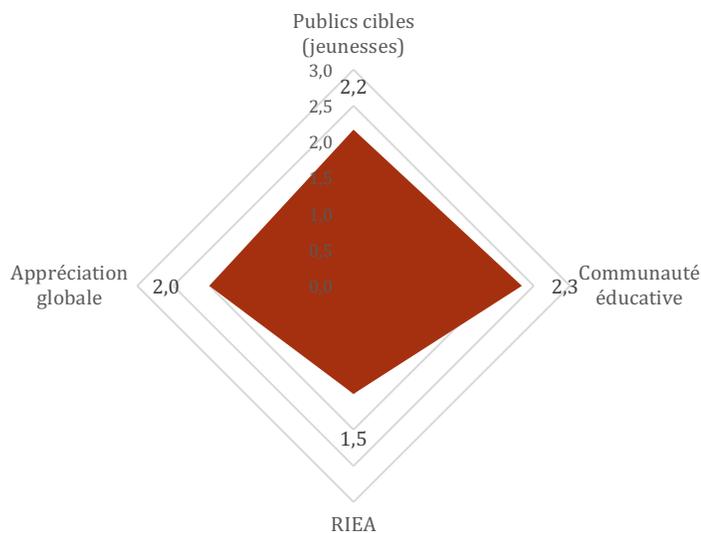


Figure 1- Appréciation du niveau d'impact du programme

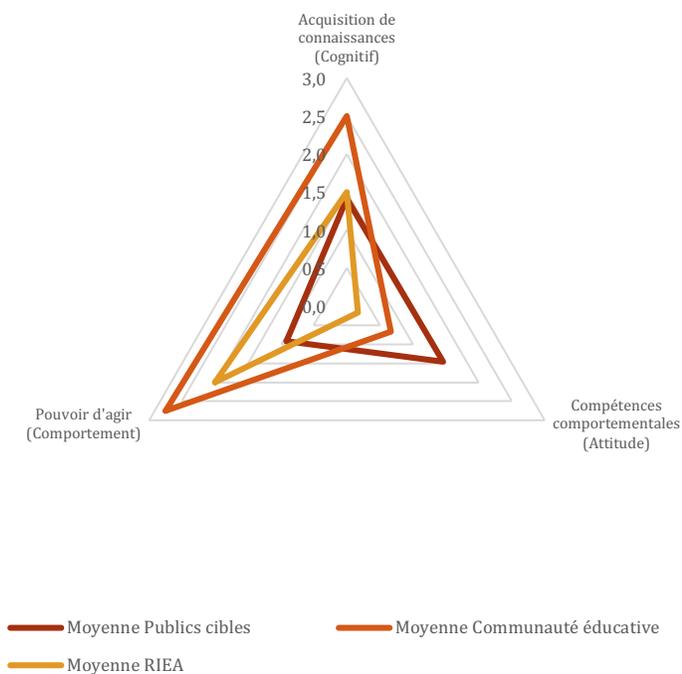


Figure 2- Cartographie des effets

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

droits humains et de l'abolition de la peine de mort.

Le programme a en outre généré un effet positif inattendu, avec son extension récente et non prévue aux personnes incarcérées, à la demande des autorités pénitentiaires.

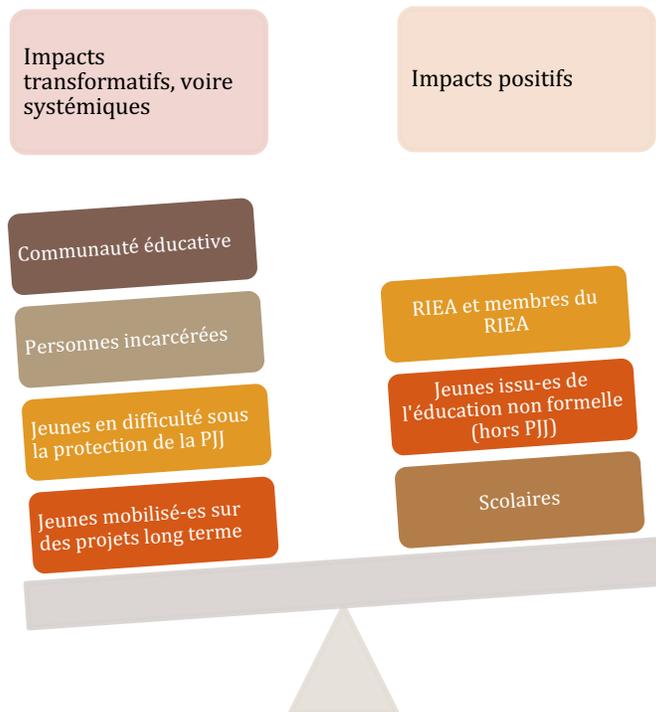


Figure 3- Poids de l'impact du programme sur les différents publics

(campagne « S'aimer n'est pas un crime », table-ronde portant sur la pénalisation des minorités de genre dans le cadre du Congrès Mondial), **ECPM dispose déjà d'une culture sensible au genre**. Ces mêmes éléments se retrouvent à l'échelle du programme mais sont encore peu documentés et institutionnalisés et produisent, de fait, des effets positifs modérés. Renforcer la formation des intervenant-es, intégrer des éléments qualitatifs sensibles au genre dans les outils de suivi, poursuivre l'adaptation de l'ensemble des outils et/ou approfondir certaines thématiques avec les jeunes font partie des pistes à creuser pour accroître les effets du programme dans ce domaine.

Un impact plus modeste pour le RIEA

Si le cadre offert par le programme a été un élément crucial dans la formalisation du réseau et le lancement de la dynamique, les membres peinent aujourd'hui à mettre en place des actions concrètes, en assurer le suivi (recueil de données) et à se sentir pleinement responsables de ce projet collectif.

Bien que des effets notables soient constatés sur les membres du RIEA, et dans une moindre mesure sur ECPM, et que l'impact du programme sur le RIEA soit positif, il n'en demeure pas moins en-deçà des ambitions initiales. Le Réseau en tant que tel présente un véritable intérêt et contient un fort potentiel, mais demeure peu exploité faute de temps, d'investissement des partenaires et de moyens.

La place du RIEA au sein d'ECPM (entre le programme Éduquer, les programmes internationaux, l'Abolition Now Tour) reste, par ailleurs, encore à affiner.

Enfin, si le **programme éducatif d'ECPM est encore peu connu**, car circonscrit régionalement et peu visible dans les espaces institutionnels et associatifs dédiés à l'EDH, à l'ECSI ou à l'éducation à la citoyenneté ; il n'en demeure pas moins **porteur d'une forte utilité sociale, à la fois du fait des ambitions qu'il poursuit et des effets et impacts qu'il produit.**

Des effets à développer concernant la prise en compte du genre

Que ce soit au sein de l'organisation (représentation de femmes dans les différents organes de gouvernance et équipes de mise en œuvre), au travers de ses outils (écriture inclusive sur le site Internet) ou des sujets traités

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

Des apports à conforter dans le champ de l'ECSI

La place et les apports de la structure dans le champ de l'EDH et de l'ECSI sont croissants mais doivent encore être développés, tout comme la promotion du programme et les relations institutionnelles, afin de permettre une meilleure diffusion des outils dans le secteur de l'éducation populaire et de l'ECSI.

Les actions menées permettent de repositionner la peine de mort parmi les sujets liés aux droits humains - la thématique demeurant très peu traitée par ailleurs - et permet de faire les passerelles avec d'autres sujets. **ECPM est l'une des seules associations de DH à mener des actions d'ECSI et dispose d'un réel savoir-faire à partager** ; sa présence au sein des réseaux d'EDH pourrait être utilement renforcée pour donner plus de visibilité aux actions menées et à leur impact.

ECPM joue un rôle de sensibilisation à la solidarité internationale et aux droits humains dans le cadre des événements de sensibilisation grand public (Fête de l'Huma, Marche des fiertés...) – ces derniers touchent un public varié comprenant une forte composante « jeunes ». Ces participations et cette visibilité demeurent cependant à petite échelle et pourraient être développées (participation à des événements tels que le festival *Solidays* organisé par Solidarité Sida, les *Journées Nationales Prison* (JNP) organisées par la FARAPEJ, les *Apéro-pop* de Champ Libre, *Un écran des droits* porté par Autour du 1^{er} mai, la LDH, l'OIP et Amnesty International...).

Points d'attention

Enfin, l'étude soulève des points d'attention sur deux aspects :

- L'impact psychologique des témoignages est parfois sous-estimé. Le sujet étant chargé émotionnellement, il conviendrait de **renforcer la préparation et l'accompagnement des témoins, de l'équipe et parfois du public (collégien-nes, PPSMJ...), en amont et/ou en aval des interventions** ;
- Certains sujets connexes (orientation sexuelle, opinion politique et religieuse...), s'ils ne sont pas assez préparés ou selon la façon dont ils sont abordés, peuvent renforcer des convictions contraires aux droits humains et/ou en faveur de la PdM. **Le choix des sujets traités, l'approche, la préparation et le choix des témoins ont donc un véritable impact.**

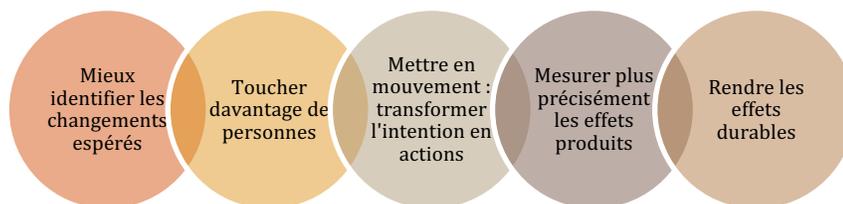
Des objectifs à définir collectivement

L'étude confirme bien les postulats de départ et atteste de la pertinence de la logique d'intervention. L'analyse des effets révèle en revanche la nécessité de mieux définir les objectifs poursuivis par le programme et les changements attendus par l'organisation.

ECPM n'a pas encore formalisé les changements espérés à travers ses actions, et les réponses obtenues auprès des membres de l'association reflètent des positionnements variés. En ce sens, **un travail collectif de réflexion et de formalisation des changements (périmètre et niveau de sensibilisation souhaité par public) permettrait à l'association d'affiner sa stratégie de développement globale et celle du programme.**

De ces choix découlerait l'évolution de la logique d'intervention (partenaires et publics) et sa déclinaison opérationnelle (choix du contenu, du format de l'animation, de la durée d'intervention, des témoins à mobiliser, des outils...) afin **d'accroître l'impact des interventions, tout en rationalisant les missions de l'équipe.**

L'étude vient ce faisant confirmer que certains défis doivent continuer à être relevés :



Recommandations

RS 1 : Travailler collectivement à la définition des changements attendus/ espérés par ECPM :

- Formaliser et intensifier la régularité, les temps et les espaces de réflexion stratégique relatifs au projet, avec l'équipe opérationnelle ;
- Ouvrir la réflexion à certains partenaires à travers la mise en place d'un comité stratégique ;
- Décliner une *approche orientée changements* pour aider l'association à prioriser les enjeux et à opter pour une stratégie qui lui convienne et qui corresponde à son projet associatif.

RS 2 : Formaliser ces éléments dans le cadre d'un projet éducatif institutionnel :

- Poser les bases des attendus d'ECPM, des principes de l'EDH et des modalités d'intervention prévues par l'association ;
- Inscrire le programme et ses objectifs de manière plus durable au cœur de l'institution ;
- Forger une culture commune à l'ensemble des parties prenantes intervenant autour du programme et limiter les effets de perte de mémoire institutionnelle dans les contextes de turn over (bénévoles et salarié-es).

RS 3 : Ancrer davantage le programme dans le paysage institutionnel de l'éducation formelle :

- Travailler la mise en adéquation de l'offre éducative avec les programmes scolaires ;
- Inscrire le programme dans les circuits et réseaux de l'Éducation nationale (réseau Canopé, plateforme Eduscol), dans les Programmes académiques de formation (PAF/ PRAF), et informer les inspecteur-ices d'Académie et les rectorats ;
- Proposer une offre de sensibilisation de premier niveau pour les enseignant-es et lever les freins à leur implication ;
- Formaliser et mettre en mouvement le Comité d'enseignant-es, afin, entre autres, d'accompagner l'équipe dans cette démarche.

RS 4 : Ancrer davantage ECPM dans le champ de l'ECSI en France :

- Améliorer sa visibilité (plateformes digitales, centres de ressources, catalogues de formations) ;
- Valoriser son expertise pédagogique, en multipliant et diversifiant ses partenariats, en contribuant aux échanges de pratiques de la « communauté » des acteurs de l'ECSI, et en faisant de l'EDH et de l'éducation à l'abolition une dimension à part entière du paysage de l'ECSI en France.

RS 5 : Consolider les relations partenariales associatives et institutionnelles :

- Investir davantage la fonction d'animation du réseau de partenaires ;
- Impliquer davantage ces partenaires dans le suivi-évaluation, la capitalisation, l'analyse des pratiques, la mesure des effets et les réflexions stratégiques (cf. comité stratégique).

RS 6 : Proposer une approche graduelle et différenciée de l'intervention auprès des publics et développer une stratégie d'essaimage en s'appuyant sur des « groupes relais » :

- Articuler le programme autour de deux niveaux d'intervention : une sensibilisation directe auprès de publics par ECPM, permettant une approche plus qualitative (plus-value d'ECPM) ; et une stratégie d'essaimage à travers la sensibilisation d'autres publics via des groupes relais (VSC, étudiant-es...) ;
- Adopter une approche de pairs à pairs et une logique de formation de formateur-ices (formation de la communauté éducative : enseignant-es ; éducateur-ices ; documentalistes ; étudiant-es ; VSC, militant-es d'autres associations... qui redeviendrait ce faisant un public cible du programme) ;
- Mettre en place de dispositifs ad-hoc de suivi-évaluation des actions menées par ces groupes relais.

RECOMMANDATIONS

RS 7 : Étendre les interventions auprès du public jeunes en difficulté et personnes sous main de justice (jeunes en difficulté placés-es sous la protection de la PJJ, mineur-es incarcéré-es, adultes incarcéré-es) afin de renforcer l'utilité sociale du programme.

- Renforcer le réseau partenarial dans le champ prison-justice (rencontrer des partenaires, participer aux événements de ce domaine d'intervention...)
- Former les équipes sur les spécificités de ces publics
- Adapter les modules et les interventions pour répondre au mieux aux besoins de ce public

RS 8 : Formaliser l'approche genre et lutte contre les discriminations :

- Définir et formaliser une politique genre et de lutte contre les discriminations pour l'ensemble de la structure - dont le programme Éduquer ;
- Réaliser un diagnostic genre et mieux documenter les profils genre des cibles du projet (nombre, problématiques spécifiques rencontrées) afin d'adapter au mieux les pratiques et outils ;
- Renforcer la formation de l'équipe dans le domaine ;
- Coordonner et mieux visibiliser les mesures mises en place, en assurer la cohérence, le suivi et assurer le développement d'initiatives complémentaires.

RS 9 : Développer les campagnes thématiques :

- Renforcer les passerelles entre les campagnes thématiques qu'ECPM réalise (ex. : « S'aimer n'est pas un crime ») et le programme Éduquer – en déclinant notamment les campagnes au travers d'outils pédagogiques spécifiques ;
- Mettre en œuvre des partenariats temporaires (le temps de la campagne) avec des structures expertes du sujet traité pour renforcer la formation des équipes, créer des outils et réaliser des interventions conjointes.

RS 10 : Faire du RIEA un projet à part entière afin d'exploiter l'ensemble du formidable potentiel de ce réseau en se donnant les moyens matériels et humains de le structurer :

- Renforcer les capacités de ses membres et allouer des moyens à la mise en œuvre d'activités d'ECSI ;
- Multiplier les cadres de concertation et initier des échanges de pratiques multilatéraux réguliers dans le champ de l'éducation à l'abolition et aux droits humains ;
- Mutualiser la création d'outils, harmoniser certaines pratiques (suivi-évaluation), développer des initiatives communes innovantes (autour de la mobilisation des jeunes par exemple) et renforcer la capitalisation ;
- Clarifier le positionnement d'ECPM vis-à-vis du réseau - considéré comme partenaire mais porté par ECPM ;
- Renforcer l'implication et la responsabilisation des partenaires locaux.

Recommandations méthodologiques (RM)

Enfin, au-delà des recommandations stratégiques, l'étude conduit à la préconisation de 8 recommandations méthodologiques complémentaires :

- RM1 : Renforcer les moyens humains et les capacités de l'équipe ;
- RM2 : Concentrer les moyens et énergies sur les outils produisant le plus d'effets ;
- RM 3 : Organiser et systématiser la capitalisation ;
- RM 4 : Systématiser et étendre la mesure des effets ;
- RM5 : Améliorer le suivi, l'accompagnement et l'animation des différents réseaux de la communauté éducative ;
- RM6 : Valoriser et visibiliser le programme ;
- RM7 : Décliner méthodologiquement l'approche genre ;
- RM8 : Prendre le virage du numérique.